

**DRAC NOUVELLE-AQUITAINE**  
CRMH – site de POITIERS

## **MONUMENTS HISTORIQUES EN TRAVAUX**



**DEUX-SÈVRES (79) – LA PEYRATTE**

**Église Notre-Dame**

**Classement au titre des monuments historiques le 20 janvier 2013**

**RESTAURATION GÉNÉRALE**

L'église Notre-Dame de La Peyratte est construite dès le début du XII<sup>e</sup> siècle par les moines de l'abbaye Sainte-Croix de Talmont du diocèse de Luçon.

Son austérité, sa simplicité, ainsi que le choix des matériaux de construction employés en font un bel exemple des églises de Gâtine.

Les travaux concernent la restauration générale de l'église en cinq tranches, en commençant par les travaux extérieurs, puis intérieurs.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence Marie-Pierre Nigués, architecte du patrimoine.

Une étude de diagnostic réalisée en 2016 par le cabinet Nigués a évalué le coût total des travaux à 1 619 783 € HT.

Préalablement au démarrage des travaux, l'église a fait l'objet en 2018 d'un diagnostic archéologique et en septembre 2019 d'une étude des décors peints.

La Direction régionale des affaires culturelles Nouvelle-Aquitaine subventionne la première phase de travaux sur les extérieurs, à 45 % en 2017, 50 % en 2021 et 40 % en 2022.

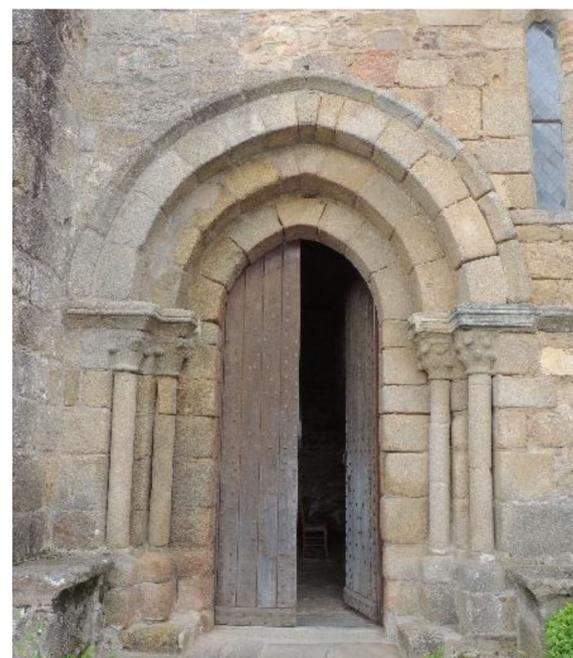
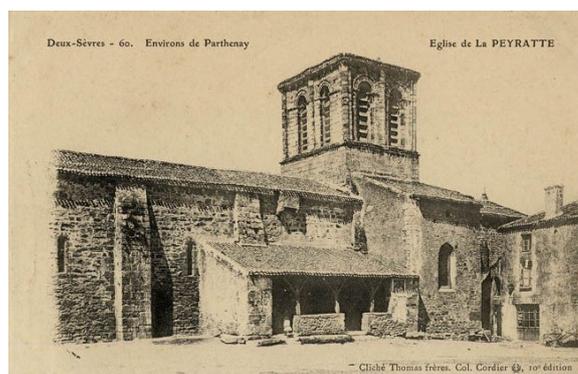
La commune bénéficie d'une Dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle (DSIL) de 120 000 €, sur la totalité des travaux extérieurs.

Les autres partenaires financiers sont la Région Nouvelle-Aquitaine et le Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Une souscription est ouverte sur le site de la Fondation du patrimoine.

Le chantier fait l'objet d'un suivi au titre du contrôle scientifique et technique par les différents services patrimoniaux de la DRAC Nouvelle-Aquitaine – site de Poitiers :

- Conservation régionale des monuments historiques,
- Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Deux-Sèvres.



## Histoire :

L'église Notre-Dame est construite dès le début du XIIe siècle par l'abbaye Sainte-Croix de Talmont, diocèse de Luçon, à l'emplacement d'une première église citée vers 1058-1074.

Elle est composée d'une nef unique voûtée en berceau brisé en pierre, terminée par un chevet plat éclairé par un triplet, avec un clocher carré roman. Les bâtis du prieuré sont adossés au flanc Nord de l'église.

Après le XIIe siècle, un bâtiment voûté en berceau est accolé au mur Nord du chevet et communique avec le chœur par une arcade basse, ouverte dans l'épaisseur du mur Nord. Il pourrait s'agir d'un ancien bâti conventuel ou d'une ancienne chapelle. Il sert de sacristie dès 1851.

Le 7 novembre 1364, le prieuré est concédé au diocèse de Poitiers.

Au XVIe siècle est construite la chapelle latérale gothique à voûtes, à huit nervures prismatiques. Cette chapelle est surmontée d'une chambre haute pavée pouvant servir de salle de guet.

En 1618, l'église de la Peyratte, archiprêtré de Parthenay, est encore à la présentation de l'abbé de Talmont.

Le 9 novembre 1772, Paul Turquant, cleric du diocèse de Poitiers, prend possession en commande du prieuré dont les dépendances sont en mauvais état.

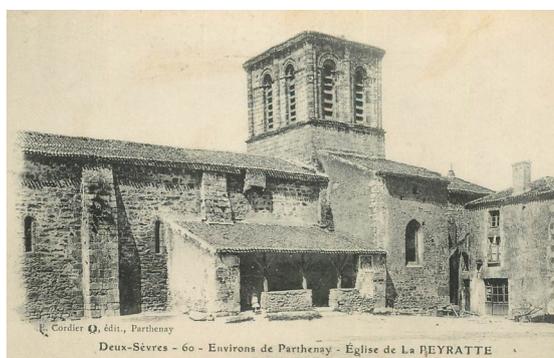
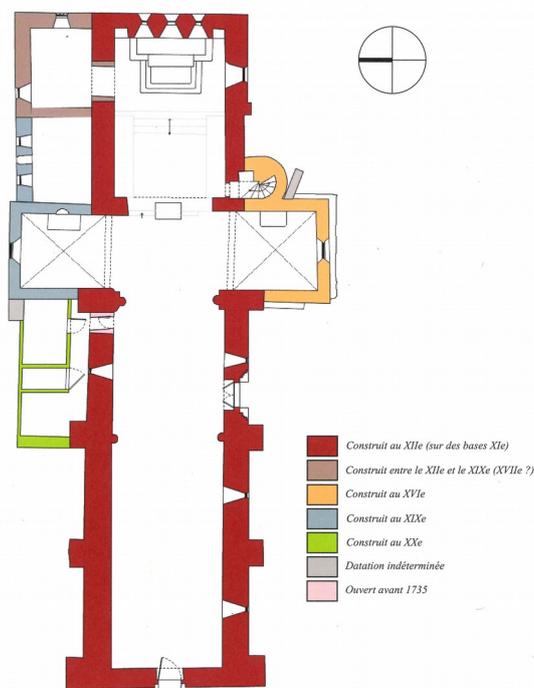
Le prieuré disparaît ensuite à la Révolution. En mai 1791, le dernier prieur, Jacob Turquand d'Auzay doit quitter les lieux où il avait fait des réparations considérables.

La même année, l'église paroissiale est transformée en temple décadaire, puis en hangar à foin.

Le 16 juin 1797, le pré de la cure et diverses autres pièces de terres sont vendus comme biens nationaux.



**Eglise Notre Dame de la Peyratte :**  
*Proposition de datation*



Les cérémonies du culte reprennent en 1802.  
La chapelle du mur Nord est construite en 1852-1853 dans la même proportion et le même style que celle qui existe au sud de l'église, en moellon et pierre de taille pour les chaînages d'angle et l'encadrement de la baie, voûte en brique plâtrière, couverture en tuile.

## Architecture, spécificités :

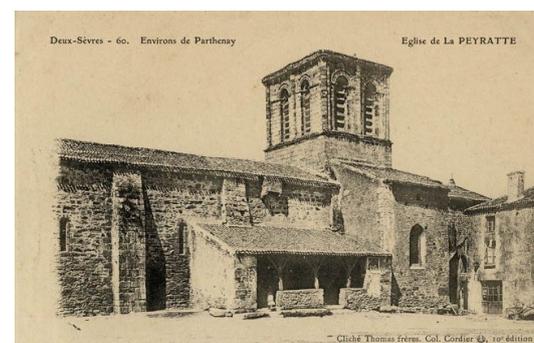
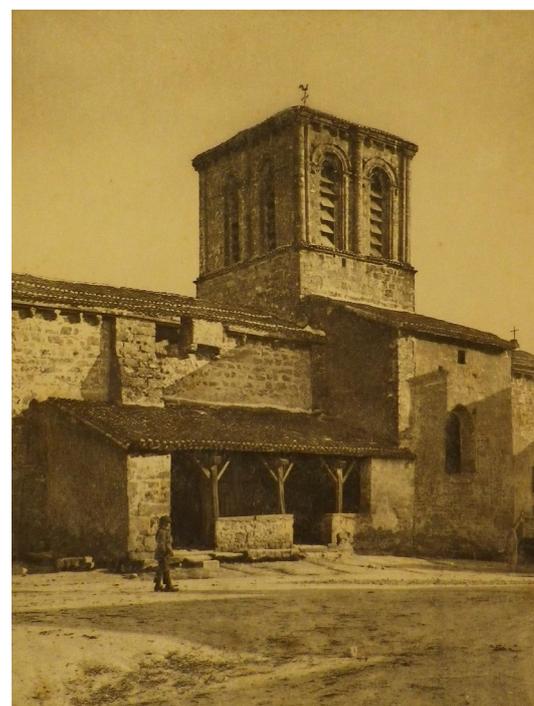
### Bretèches et auvent

Deux bretèches se trouvent au niveau de la dernière travée de la nef, murs Nord et Sud. Elles défendent aussi bien au Nord une porte de service du prieuré murée en 1735 et réouverte en 1971, que la porte principale au Sud. Le portail roman de cette dernière, marqué d'une croix pattée, était autrefois abrité par un auvent mentionné dès 1750 et démoli en 1920.

Les bretèches pour être fonctionnelles sont donc antérieures à la fermeture de la porte Nord et à la construction de l'auvent, soit antérieures au milieu du XVIIIe siècle. Il est possible que l'accès se faisait par la chambre haute de la chapelle sud.

L'utilisation effective de ces bretèches comme élément défensif implique la possibilité d'y accéder, et donc un niveau de toiture plus haut qu'aujourd'hui. Des vestiges de surélévation sont bien visibles mur Nord de la nef, mais l'ancien solin de toiture conservé, sur la face Ouest du clocher indique que l'ancienne toiture était à peine plus haute, ce qui suggère un accès aux bretèches en rampant.

On ne peut affirmer aujourd'hui que les bretèches faisaient partie d'un système défensif pendant les guerres de religion, avec peut-être un autre type de couverture sans charpente ou qu'elles avaient juste un rôle symbolique.



## Les pierres tombales :

Quatre pierres tombales ont été réutilisées lors de la réfection du sol en 1852-1853. Les relevés sont conservés aux archives départementales des Deux-Sèvres, côte : 11 F 85, collection Georges Turpin, mort en 1928.

*Ci gist le corps de Mr Nicolas Gode sergent royal qui décéda me 9 e mars 1647 et celu de Nicolas Godet son fil en l'an 1636.*

*Cy gist Damoysele Marie Vigneron veuve de Urbain de la Mothe escuyer.*

*Ci gist le corps de Simon Gardien notare, qui deceda en avril 1644.*

## Décors peints

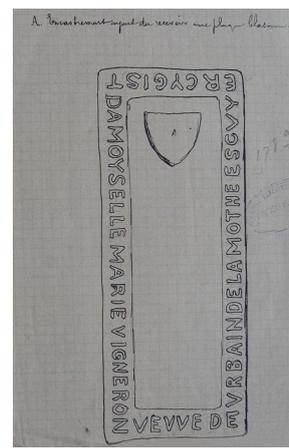
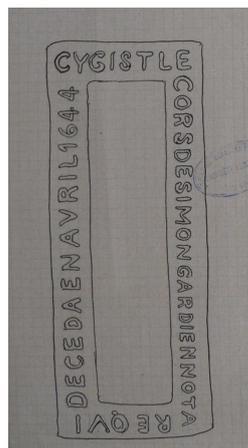
Trois campagnes de peintures murales sont actuellement perceptibles sur l'élévation orientale du chœur.

En surface, un décor est visible sur l'ensemble des voûtes et sur le parement vertical du mur du chevet du chœur. C'est un décor réalisé par Ernest Pidoux, en juillet et août 1900, peintre décorateur à Parthenay, médaillé à l'exposition nationale de Tours en 1892.

Trois tonalités sont utilisées, ocre jaune pâle, aplats de gris granités moucheté de faux granit et filets de faux appareil de construction, des motifs (croix se terminant par des fleurs de lys, fleurs quadrilobées) et encadrements rouges.

Sous ce décor, se trouvent des vestiges de peintures murales à thème floraux de tons jaune-orangé.

La représentation de tulipe introduite en Europe à la fin du XVIe, donne un repère chronologique. (Terminus post quem) Des motifs semblables auraient été aperçus par le maire dans la sacristie.



Les murs ont été blanchis vers 1740. « Tous les murs intérieurs de l'église sont entièrement couverts de badigeonnage de différente couleur » en 1851. Ils sont de nouveaux blanchis en 1852.

### Les objets monuments historiques :

Classement au titre des monuments historiques : :

- Maître-autel du chœur de 1697, attribué à Claude Laumonnier, le 22/02/1979 (Autel, tabernacle, gradins, exposition)
- Tabernacle en bois doré XVIIe siècle, de la chapelle Saint-Roch, le 09/05/1981

Inscription au titre des monuments historiques :

- Statues de saint Roch, saint François et Vierge à l'Enfant en bois polychrome du XVIIe siècle, le 01/07/1996

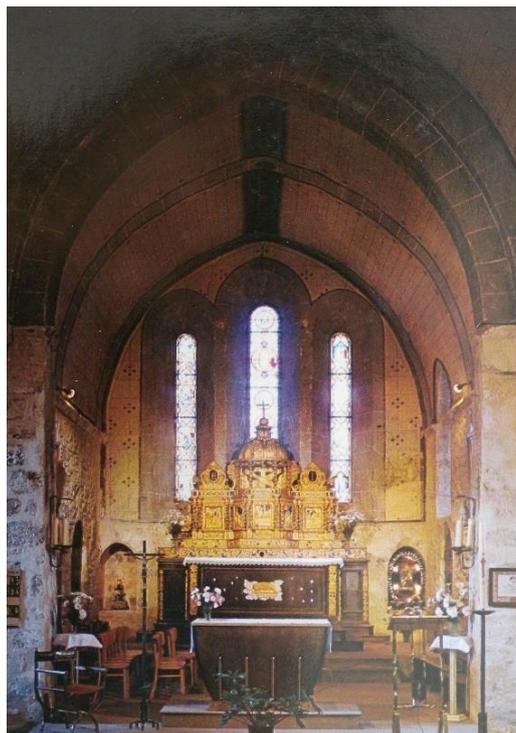
### Les désordres et les pathologies :

#### Les charpentes et les couvertures :

D'après la configuration des arases encore intactes des gouttereaux sud du chœur et de la nef, d'après les solins d'appareil encore visibles sur les élévations ouest et est du clocher, il semble bien que les toitures de l'église Notre-Dame n'aient pas subi de modifications volumétriques depuis le Moyen Âge.

Cependant, l'église comporte dans la nef et le chœur de bien curieuses charpentes qui prennent appui sur l'extrados des voûtes en berceau.

La très faible hauteur des combles existants ne permet en effet pas d'y installer de charpente triangulée.



La présence d'une structure charpentée dans la nef serait toutefois relativement ancienne car induite par la présence des bretèches surplombant le portail méridional et la petite porte septentrionale, vraisemblablement construites en pleines guerres de Religion, à la fin du XVIe voire au début du XVIIe siècle.

Si les charpentes de la nef et du chœur défont largement les règles structurelles les plus élémentaires, celles plus tardives des bras Nord et Sud du transept ou des sacristies contribuent à aggraver l'instabilité des maçonneries.

Pour la nef, le chœur et la besace, il est impératif de déconnecter la charpente de l'extrados de la voûte et de la trianguler. Pour le clocher, l'affaissement de la charpente a contribué à la fragilisation des maçonneries. Par ailleurs, le beffroi n'est pas désolidarisé des murs, entraînant la transmission directe des vibrations du battement de la cloche dans les maçonneries et l'apparition de fissures partant des empochements.

Les murs des bras nord et sud du transept adossés plus tardivement ne sont pas harpés. Le désordre des charpentes exerce une poussée horizontale qu'il faudra contrer. Ce constat est également le même pour la charpente de l'ancienne chapelle du chœur.

Les couvertures actuelles en tuiles tige de botte de l'église Notre-Dame sont en très mauvais état et la présence endémique des pigeons sur le monument aggrave grandement les désordres.

Les couvertures sont à refaire à neuf, ainsi que la cuivrie pour la récupération des eaux pluviales.

### **Les maçonneries :**

La pathologie principale de l'église Notre-Dame est sans doute son humidité qui provient autant des couvertures et du ruissellement des eaux pluviales, que du sol et des remontées capillaires importantes.



Ces pathologies sont anciennes et fréquemment évoquées par les documents d'archive.

Les maçonneries traditionnellement exposées à l'humidité descendante montrent des joints plus dégradés qui laissent s'infiltrer l'eau et s'enraciner la végétation. Cette eau d'infiltration finit par dénuder les joints et attaque à cœur le nucléus des maçonneries qui perdent petit à petit leur cohésion, s'affaissent, se fissurent et se délitent sous l'effet du gel récurrent dû à l'humidité entretenue.



Les contreforts du gouttereau nord de la nef présentent tous un ventre entraîné par le fluage du nucléus sous l'effet de l'écoulement des eaux d'infiltration. Le gonflement est si prononcé qu'il a généré des fissurations importantes.

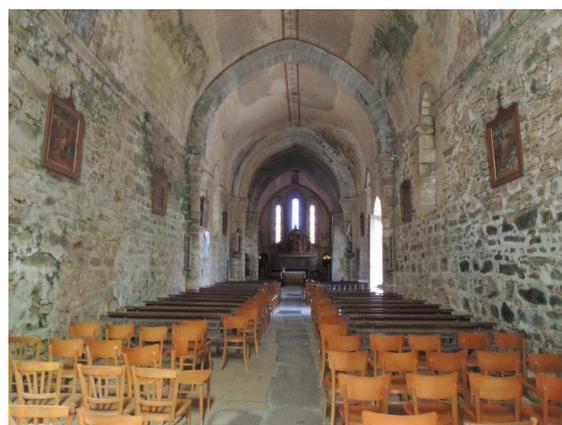
Outre les infiltrations d'eau, l'église Notre-Dame présente de nombreuses fissures dues aux problèmes structurels précédemment évoqués (défaut de charpente, de harpage).



Préalablement à la restauration des maçonneries, les anciens tirants métalliques devront être traités ou enlevés au profit de nouvelles techniques plus modernes et respectueuses du bâti ancien, comme des tirants forés et des agrafes en inox.

Les parements fissurés seront ensuite consolidés par remaillage systématique des fissures, puis le nucléus sera regarni par injection gravitaire de coulis de chaux et compléter par relancis et rocaillage de pierres de nature identique aux pierres mises en œuvre.

Par ailleurs, des rejointoiements au mortier de ciment contribuent à aggraver les désordres par l'incompatibilité des matériaux. C'est également le cas dans les intérieurs pour les sols ou les joints du dallage et certains murs piqués en 1973 jusqu'à la corniche de la voûte.



De nombreux points d'eau dans le bourg qui remplissaient également une fonction drainante en amont du monument ont disparu avec l'aménagement progressif des sols.

L'aménagement de drains extérieurs et intérieurs, la reprise de tous les joints ciments et la suppression des sols en béton devraient permettre de diminuer l'humidité ambiante de l'édifice. Un traitement biocide sera appliqué notamment sur les parements intérieurs pour lutter contre les algues.

Des sondages en peinture murale permettront de faire un choix concernant la restauration des décors peints.

La chaufferie construite en 1971 en parpaing sera démolie, de même que le chauffage par air pulsé qui n'est plus adapté et sera remplacé par des radiants.

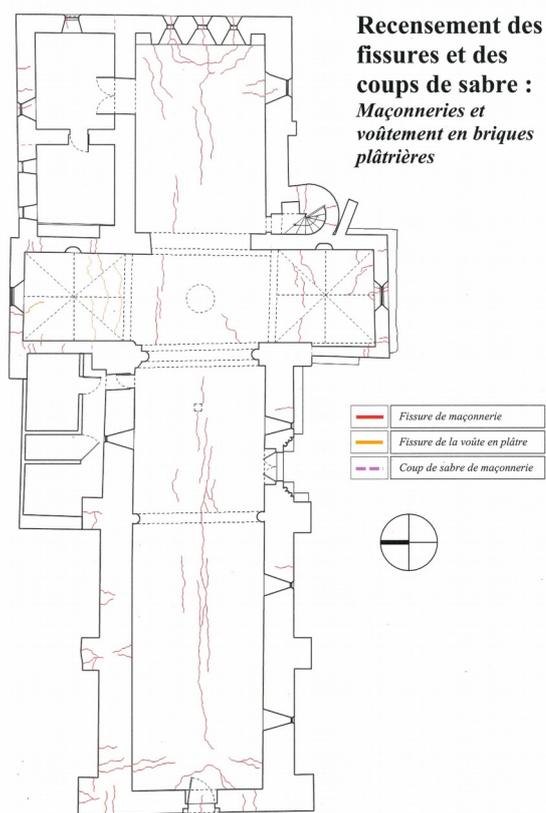
### Les vitraux et les menuiseries :

Des vitraux neufs en verre de Saint Just à réseaux géométriques colorés seront posés sur rejingot pour assurer une ventilation constante et évacuer les eaux de condensation vers l'extérieur. Les seules verrières historiées du triplet et du réseau de plomb à filet vert de la chapelle septentrionale du chœur seront restaurées et reposées sur rejingot. L'ensemble des vitraux sera doté de grilles de protection en cuivre fixées dans les joints du chaînage.

Les menuiseries des portails seront restaurées. Les autres ouvertures seront dotées d'un dispositif anti-pigeon et d'un système empêchant la pénétration des eaux de pluie.

### Les travaux réalisés et envisagés – les différentes demandes de subventions :

La totalité des travaux est programmée en 5 tranches, en commençant par les travaux extérieurs financés entre 2017 et 2022, puis ultérieurement viendront les travaux intérieurs. Les travaux intérieurs ne sont pas encore programmés.



Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement au démarrage des travaux en 2018 par l'INRAP, ainsi que des recherches et diagnostic de décors peints en 2019.

2017 : Extérieurs clocher et bras du transept : 400 000 €, subvention à 45 % 180 000 €

2021 : Extérieurs nef et salle campanaire : 377 000 €, subvention à 50 % 188 500 €

2022 : Extérieurs chœur, chapelle et sacristie : 296 000 €, subvention à 40 % 118 400 €

La commune bénéficie d'une Dotation de soutien à l'investissement local exceptionnelle (DSIL) de 120 000 €, sur la totalité des travaux extérieurs.

Elle bénéficie également d'une aide de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil Départemental des Deux-Sèvres.

Une souscription est ouverte sur le site de la Fondation du patrimoine.

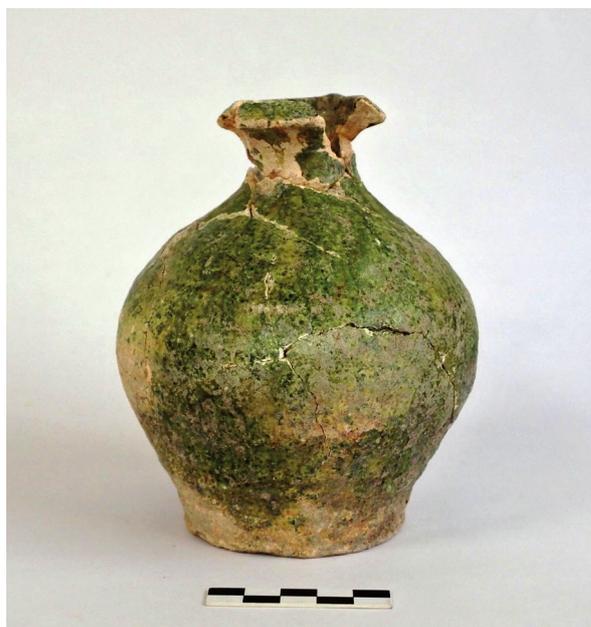
### L'archéologie :

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement au démarrage des travaux en 2018 par l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

L'opération portait sur l'édifice cultuel lui-même avec pour double objectif de retrouver des traces d'occupation ancienne à l'intérieur, comme à l'extérieur, ainsi que de mettre au jour des indices au nord d'un probable ancien prieuré.

Les conclusions de cette intervention ont permis d'affiner la chronologie du site avec la mise au jour de fragments céramiques essentiellement attribuables aux périodes du XIIIe-XVe siècles.

Il semble donc qu'à partir du XVIe siècle, l'église ne serve plus de lieu d'inhumation et qu'il n'y a plus, non plus, de nouvelles constructions.



Ensuite, quelques observations faites sur le bâti et les fondations de l'édifice actuel laissent à penser qu'à l'origine il existait un édifice de moins grandes dimensions, tant en taille qu'en hauteur.

Un nombre conséquent de sépultures a aussi pu être mis au jour le long du collatéral sud et sous le chœur. Ainsi on a pu noter qu'elles étaient, au moins deux, dans un excellent état de conservation, toutes orientées et qu'adultes et enfants étaient mélangés. Leur mise en œuvre est apparue hétérogène : pleine terre, bâties, avec ou sans dalles de couverture, avec éléments de cercueil (couvercles), avec ou sans linceul, etc. La superposition de certaines d'entre elles amènes à penser que ce cimetière a été surexploité. Enfin, un mobilier funéraire (vases à encens ou bouteilles d'eau bénite) est en place et à peine fragmenté.

Soulignons pour finir qu'il serait fortement probable que l'édifice se soit installé sur, ou non loin, d'une occupation antique.

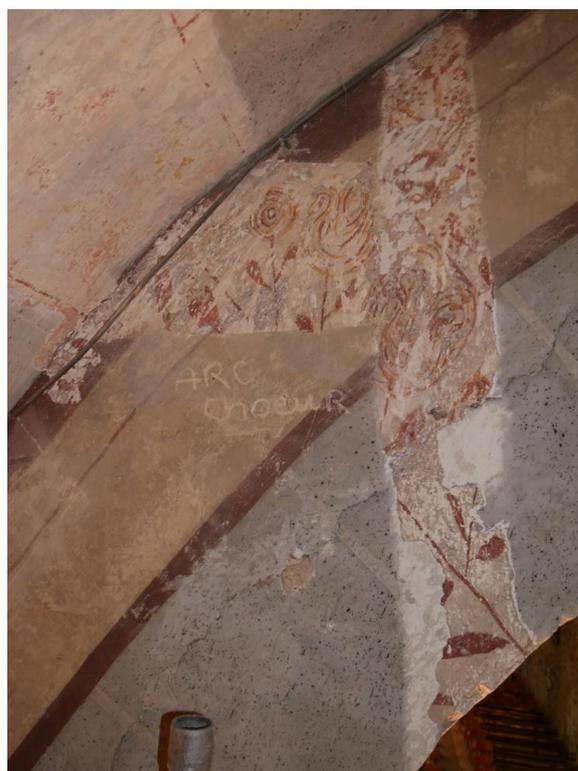
### Les recherches et diagnostic de décors peints :

Des sondages en décors peints ont été réalisés en septembre 2019 par l'Atelier Moulinier.

Sous le décor actuel du XXe siècle se superposent deux autres décors du XVIIIe ou XIXe siècle qui sont liés, car ils ne sont pas séparés par une couche de préparation. Très fragiles et altérés, ils ne peuvent être mis au jour, car les pigments de ces deux strates ont migrés.

Les sondages révèlent ensuite un autre décor semblant du XVIIe siècle, très proche de celui de l'église Saint-Maurice de Béceleuf, à 40 km de La Peyratte. Ce dernier couvrait l'ensemble des murs et de la voûte de l'église.

Différents motifs sont relevés. Les parements verticaux de la nef, la sablière, ainsi que les voûtes du bras Sud et la voûte du chœur sont décorés d'un faux appareil de pierres blanches à filets rouges.



Sur chaque pierre, le centre est habillé d'une fleur de lys rouge ou jaune, encadrées alternativement de quatre étoiles rouges ou jaunes.

À gauche de la baie, les restes d'une niche et d'un personnage entre le glacis et la sablière, présentent un registre de peintures historiées. On peut penser que des scènes similaires étaient nombreuses sur les murs Nord et Sud à ce niveau.

La bordure supérieure de sablière de la nef est décorée d'une frise décorative d'entrelacs rouges. Dans le chœur, une frise court également au-dessus de la sablière, mais celle-ci est plus ornée que dans la nef, en reprenant les éléments décoratifs de végétaux, en deux tons jaune et rouge, que l'on aperçoit sur le mur de chevet.

Sur les faces de l'arc entre le chœur et la croisée, se présente une frise décorative très ornementée. Des bouquets de fleurs rouges et jaunes, sont entrecoupés de filets d'appareillages rouges.

Sur le mur de chevet du chœur, dans l'ébrasement de la baie d'axe, se trouve un appareil de faux joints habillés de fleurs, d'étoiles et de branches.

Des décors ont également été découverts sur les culots des voûtes.

La sacristie ne comporte pas de décor.

### **Intérêts des découvertes :**

Le dernier décor XVIIe, partout où il est présent, pourrait être dégagé avec une consolidation systématique au fur et à mesure de l'intervention.

Plus présent dans les parties hautes, un traitement archéologique des éléments sur le parement Sud de la nef permettrait de remettre en lecture cet appareil vertical et l'élément de scène du registre, en le reliant au traitement d'appareil de la sablière.



Avec le dégagement du décor de la voûte de la nef, des éléments d'architecture et des arcs de la croisée, de la voûte du bras Sud et de la voûte et du mur de chevet du chœur, nous retrouverions un état XVIIe des intérieurs de l'église.

### Les intervenants par corps d'état :

**MAÎTRISE D'ŒUVRE – ARCHITECTE**  
Cabinet Marie-Pierre Niguès – Architecte du Patrimoine  
27a, rue du 14 juillet  
79000 Niort

**COORDONNATEUR SPS**  
ERSO SPS du Sud Vendée  
38 rue du Champ Blanc  
85200 Fontenay le comte

**MAÇONNERIE – PIERRE DE TAILLE – ÉCHAFAUDAGES**  
SOMEBAT  
Zac des Pierrailleuses  
75 rue Auguste et Louis Lumière  
79270 St Symphorien

**CHARPENTE – MENUISERIE**  
ASSELIN  
10 boulevard Auguste Rodin  
79102 Thouars Cedex

**COUVERTURE**  
SAS GAUTIER  
20 rue de la Petite Courbe  
17440 Aytré

**VITRAUX**  
LES ATELIERS VERRE JADE  
9 rue de l'Aumônerie Morthemer  
86300 Valdivienne

**PEINTURES MURALES**  
SAS ATELIER MOULINIER  
Les Mées  
10 chemin des Tillières  
41000 Blois



## Sources, bibliographie indicative :

Autorisation de travaux n° AC 079 208 17 00001, restauration générale de l'église Notre-Dame, accord délivré le 09 juin 2017

Cabinet Marie-Pierre Niguès : *Étude pour la restauration générale de l'église Notre-Dame de La Peyratte*, 2016

Guillin (S.) et Véquaud (B.) – Nouvelle-Aquitaine, Deux-Sèvres, *La Peyratte, le Bourg, église Notre-Dame*, Rapport de diagnostic archéologique, Poitiers, Inrap Grand-Sud-Ouest, 2018, 58 pages.

SAS Atelier Moulinier, *Deux-Sèvres, La Peyratte, église Notre-Dame - Recherche et diagnostic de décors peints*, septembre 2019, 55 pages.



Pour joindre la Conservation des Monuments historiques – site de Poitiers  
Hôtel de Rochefort  
102 Grand'Rue  
CS 20553  
86020 POITIERS Cedex

Téléphone 05 49 36 30 10

<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Nouvelle-Aquitaine>

Photos : Cabinet Niguès, INRAP – S. Guillin et B. Véquaud, Atelier Moulinier, Jules Robuchon, P. Dujardin, CRMH – site de Poitiers, M.-P. Niguès

Rédaction : Sylvie Plet-Duhamel, Christophe Bourel le Guilloux

Version avril 2022

